

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE  
ET SUPERIEUR**

.....  
**UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU**  
.....

**RECTORAT**  
.....

**UFR/SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET  
ADMINISTRATIVES**



**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016**

## **BOURSE ET PLACES D'ETUDES OFFERTES PAR L'UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU (UPO)**

Au titre de l'année académique 2015/2016, l'Université Privée de Ouagadougou met à la disposition des étudiants une bourse et des places pour des études universitaires en Sciences Juridiques, Politiques et Administratives (SJPA). Les bénéficiaires de cette bourse et de ces places poursuivront leurs études à l'UPO.

### **NOMBRE DE BOURSE ET DE PLACES**

Une (1) bourse et deux (2) places sont offertes en première année SJPA.

### **PUBLIC CONCERNE**

Les bacheliers des années scolaires 2013/2014 et 2014/2015.

### **MOTIVATIONS DE L'UPO**

Comme le laisse entendre son slogan : « Une formation de qualité pour l'intelligentsia africaine de demain », l'objectif principal de l'UPO est de former des cadres compétents qui pourront activement prendre part aux grands débats économiques et juridiques actuels. A travers les bourses et les places qu'elle offrira chaque année, l'UPO entend susciter en son sein un esprit d'émulation indispensable à la poursuite de ses objectifs.

### **AVANTAGES OFFERTS PAR LES BOURSES ET LES PLACES D'ETUDES**

La bourse : ses avantages sont indexés sur ceux des bourses nationales.

Les places : leur avantage est la gratuité des frais d'inscription.

### **DUREE DE LA BOURSE ET DES PLACES D'ETUDES**

La bourse et les places d'études sont offertes pour 3 ans (L<sub>1</sub>, L<sub>2</sub>, L<sub>3</sub>) avec une possibilité de rallonge d'un an.

### **CONDITIONS DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES**

- 1- Le candidat doit être de nationalité burkinabè ou être ressortissant de l'UEMOA et avoir vécu au Burkina depuis au moins une (1) année ;
- 2- Le candidat doit avoir eu son bac au cours de l'année scolaire 2013/2014 ou 2014/2015;
- 3- Le candidat doit justifier d'une moyenne au moins égale à :
  - a. 12/20 pour les postulants à la bourse ;
  - b. 11/20 pour les postulants à la place ;
- 4- le candidat doit être âgé de 22 ans au plus à la fin de l'année 2015.
- 5- Le candidat doit s'engager à promouvoir l'image de l'UPO sur le plan intellectuel, culturel et social.

## **RETRAIT DU FORMULAIRE DE DEMANDE**

### **Date**

Le formulaire de demande peut être retiré ou téléchargé à partir du 15 juin 2015.

### **Lieu**

- Secrétariat de l'UPO : Tél. : 25 50 99 99 ; 79 39 76 60 ; 73 54 96 85 (pour retrait),
- Site Web : <http://www.univ-priveouaga.com> (pour téléchargement).

## **CONSTITUTION DU DOSSIER**

- 1- un formulaire de candidature dûment complété ;
- 2- une photocopie de la pièce d'identité ;
- 3- une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat (ou de l'attestation du succès) ;
- 4- une photocopie certifiée conforme de tous les relevés de notes de la seconde à la terminale ;
- 5- une lettre de motivation (facultative) ;
- 6- une lettre de recommandation (facultative).

## **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS**

Le dépôt des dossiers se fera dans l'enceinte de l'UPO à compter de la proclamation des premiers résultats du baccalauréat de la session 2014/2015. Elle prendra fin un (1) mois après la date de la dernière proclamation des résultats du bac.

## **PROCEDURE DE SELECTION**

- 1- Cinq (05) candidats éligibles seront présélectionnés pour les bourses et cinq (05) autres pour les places ;
- 2- Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien dans l'enceinte de l'UPO ;
- 3- A l'issue de l'entretien la liste définitive des bénéficiaires de la bourse et des places sera communiquée au plus tard deux semaines avant la rentrée.

## **AUTRE INFORMATION**

Le début des cours à l'UPO est prévu pour le 05 octobre 2015.

Le Recteur

Pr. Raguinaba OUEDRAOGO